



Bulletin des Amis

de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LE TEMPLE

II—CONSTRUCTION RELIGIOSO - HUMANITAIRE.

CHAPITRE XV.

Le Culte De Satan Au Grand Jour.

L'intention des hauts chefs de la secte est d'arriver à pouvoir rendre public le culte de Satan et à célébrer ses sacrilèges orgies dans nos églises. "Si les vieilles architectures, ciselées par la foi des siècles, restent debout, le Triangle y logera la solennité de ses rituels : les curés de Notre-Dame céderont leurs presbytères aux pasteurs du Grand-Orient". Ces paroles expriment autre chose qu'une vaine jactance. La séparation de l'Eglise et de l'Etat entraînera la spoliation des églises et des presbytères, et alors pourra s'accomplir la prophétie ainsi formulée par le *Bulletin du Grand-Orient*, en 1883, p. 645 : "Dans ces édifices élevés de toutes parts aux superstitions, nous serons... appelés à notre tour, à prêcher nos doctrines, et, au lieu des psalmodies cléricales qui y résonnent encore, ce seront les maillets, les batteries et les acclamations de notre ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les larges piliers".

Déjà, on prépare le peuple à voir, sans trop d'étonnement, le culte de Satan prendre la place du culte du vrai Dieu. Ne lui a-t-on pas mis sur les lèvres l'infâme chanson, qui lui fait exprimer le voeu de voir le Christ à l'écurie et la Vierge à la voirie ?

On sait l'affreux salut adressé à Satan par Proudhon, et celui non moins odieux proféré par Renan. Schilling a aussi célébré l'ange déchu et l'a déclaré Dieu "afin, dit-il, que le Christ eût un antagoniste". Michelet a prophétisé son triomphe, et Quinet voulait étouffer le christianisme dans la boue afin de le remplacer par la religion de Satan.

En Italie, Giosue Carducci lui a consacré sa prose et ses vers. L'hymne qu'il a composé en son honneur a été chanté et applaudi au théâtre de Turin. Un autre franc-maçon, Rapisardi, de Catane, a publié un poème intitulé *Lucifer*, où il célèbre son triomphe sur Dieu et insulte d'une manière infâme N.S. Jésus-Christ et sa Sainte Mère. Les étudiants de Palerme lui firent une ovation, ils dételièrent les chevaux de sa voiture à son entrée dans leur ville et s'y attelèrent. A Rome

même, Maunarelli, dans l'un de ses discours à l'Université, fit le panégyrique de Satan à partir de sa première révolte.

La bannière noire de Satan a été portée publiquement dans les villes d'Italie, Bologne, Naples, Milan. A Gênes, Maccagi termina l'une de ces processions par cette apostrophe : "Bannière noire, il n'est pas loin le jour où tu es destinée à te déployer à Rome sur la coupole de Michel-Ange."

La Terreur de 1793, avec ses crimes et ses horreurs, a été précédée d'une fièvre de satanisme toute semblable à celle à laquelle nous assistons. Partout s'étaient montrés les alchimistes, les magnétiseurs, les nécromanciens, comme on disait alors. Les nobles corrompus s'étaient fait initier aux rites par lesquels on évoquait Satan, et dans des villages comme dans les villes, on se livrait à toutes les pratiques des sciences occultes. On sait ce qu'il en advint. Il n'est pas douteux qu'il y ait un rapport de cause à effet entre cette invasion du satanisme et les horreurs sans nom qui en ont été le couronnement. Le caractère de la cruauté révolutionnaire s'est montré tel qu'il n'est pas possible d'en donner d'autre explication que l'action directe de Satan, de l'homicide, comme l'appelle. Notre-Seigneur, sur ceux qui s'étaient mis en rapports avec lui et sur le peuple qui avait laissé trop de liberté et accordé trop de confiance à ses suppôts.

D'ailleurs, il n'y a rien que Dieu ait condamné avec plus de force que les rapports avec les démons. Il a détruit des peuples entiers pour avoir consulté les morts ⁽¹⁾.

Le spiritisme, dont nous parlerons aux chapitres suivants, n'est pas autre chose.

C'est par les Juifs talmudiques que ces invasions de satanisme nous viennent. Ils font appel à Satan contre N.S. Jésus-Christ. Ils ont crucifié Jésus, mais Jésus ressuscita et fonda son royaume, l'Eglise catholique. Ils la virent s'étendre à travers le monde, refoulant ainsi leur orgueil, l'ambition qu'ils ont toujours eue de voir leur race dominer le monde. Satan alors se présenta aux chefs de la synagogue, et il leur dit, comme il avait dit au divin Fils de Marie : "Je vous donnerai l'empire du monde, si, vous prosternant, vous m'adorez." Ils acceptèrent. Cette transformation radicale du peuple de Dieu en peuple de Satan fut commencée, paraît-il, sous l'empereur Adrien, par un certain Akiba.

(à suivre)

Mgr DELASSUS "Le problème de l'heure présente"

⁽¹⁾ Deutéronome, XVIII, 11 et 12

Le CARMEL d'AUSCHWITZ

L'ÉVICTON DES CARMÉLITES : LE PRIX A PAYER DU «DIALOGUE»

Malgré les faux-fuyants du porte-parole du Vatican, Mgr Navarro Valls, c'est bien le pape Jean-Paul II qui, le Vendredi Saint dernier, par la voie de Mgr Rakoczy, évêque du lieu, a ordonné aux carmélites d'Auschwitz de quitter leur carmel, et cela à la veille du cinquantième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie contre l'occupant nazi.

Cette décision constraint le cardinal Glemp et l'épiscopat polonais à se déjuger, alors que le 26 août 1989, le primat de Pologne, devant des dizaines de milliers de pèlerins réunis à Czestochowa, avait pris fait et cause en faveur des carmélites et dénoncé l'influence de la communauté juive.

Après sept années de pression et une ultime démarche d'Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, auprès de Jean-Paul II, les juifs ont obtenu ce qu'ils exigeaient.

Certes les juifs ont payé un lourd tribut à la barbarie nazie, en particulier à Auschwitz, mais ils ne sont pas les seuls. De nombreux catholiques, notamment polonais, parmi lesquels le Père Maximilien Kolbe, canonisé par Jean-Paul II, et la bienheureuse Édith Stein et de nombreux tziganes, y ont aussi péri.

Mais les organisations juives ne peuvent supporter de partager ce lieu du souvenir avec des catholiques, ils veulent en faire pour eux seuls, le lieu de l'«holocauste», désigné maintenant sous le nom de «shoah». Les juifs ne veulent pas admettre qu'en cet endroit des carmélites puissent prier pour toutes les victimes et aussi pour leur propre salut, pour leur conversion. Cela, comme la présence d'une croix, leur est insupportable.

LES ABANDONS DE L'ÉGLISE

On se souvient qu'au cours de deux réunions à Genève, en 1986, puis en 1987, les cardinaux Lustiger, Decourtray, Danneels, de Bruxelles, et Macharski, archevêque de Cracovie dont dépend le carmel, avaient cédé aux exigences de la partie juive représentée par Theo Klein, René Sirat, grand rabbin de France, Adiz Steg, président de l'Alliance juive universelle, concernant l'expulsion des carmélites(*) .

Pour démentir Theo Klein, qui a eu le front de déclarer que c'était «la première fois que l'Église concédait quelque chose aux juifs», il serait sans doute fastidieux de dresser

la liste de tous les abandons réalisés par Rome sans la moindre contrepartie. Le Talmud, par exemple, n'a pas été expurgé des ignominies qu'il contient.

C'est au cours du Concile Vatican II, que les cardinaux Bea (d'origine juive) et Willebrands notamment, ont milité en faveur de la rédaction de la déclaration *Nostra aetate* sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes, laquelle avec *Dignitatis humanae* sur la liberté religieuse, ont ouvert la voie à une scandaleuse parodie d'œcuménisme, dans laquelle, après Paul VI, Jean-Paul II s'est engouffré.

Depuis le 12 mars 1979, date à laquelle Jean-Paul II a reçu au Vatican vingt-quatre représentants du Comité international juif sur les consultations interreligieuses, les contacts avec les personnalités juives et les déclarations du Pape se sont multipliées, le sommet étant sa visite, le 13 avril 1986 à la synagogue de Rome, où il a affirmé : «La religion juive est d'une certaine manière intrinsèque à notre religion (...) vous êtes nos frères préférés, et d'une certaine manière on pourrait dire nos frères ainés».

Notons que le premier accord de Genève à propos du carmel est intervenu trois mois après.

Il est intéressant de se souvenir de quelques déclarations de personnalités juives, comme celle de R. Draï, qui dans une lettre ouverte au cardinal Lustiger (*Arlea* avr. 89), mettant en cause «l'antisémitisme chrétien» avançait l'idée d'«un génocide religieux par le moyen de la conversion collective».

Dans une lettre adressée le 13 mars 1986, à Mgr Felici, alors nonce à Paris, Théo Klein écrivait notamment : «Ne laissez pas jeter une ombre fût-elle celle de la croix, sur le champ immense de notre inépuisable douleur».

Avant d'être reçu par le Pape Joseph Sitruk, se réjouissant «de voir qu'enfin la loi de la raison et de la justice avait été écoute» ajoutait : «Est-ce que l'Église accepte de renoncer à toute arrière-pensée à l'égard d'Israël... et à l'arrière-pensée de convertir les juifs?» (La Croix, 26-9-89).

L'exigence de la collusion juive internationale s'est clairement manifestée dans une déclaration de Jan Nowak, Américain d'origine polonaise et expert au Conseil national de sécurité américain, qui a déclaré : «Si une

solution acceptable par la partie juive n'est pas trouvée, c'est-à-dire si les religieuses n'acceptent pas de déménager, les crédits destinés à Varsovie seront sans doute rejetés par le Congrès. C'est l'existence du gouvernement de *Solidarnosc* et même de la Pologne qui est en jeu».

Sous l'actuel pontificat, les événements se sont précipités. Certes il ne s'agit pas de sombrer dans l'antisémitisme, comme l'ont fait Mahomet, Luther et Voltaire, par exemple, en des termes que la décence interdit de reproduire (La Licra et le MRAP n'existaient pas de leur temps, heureusement pour eux!). Il n'est pas question non plus de rallumer les guerres de religions.

Mais il ne faut pas oublier pour autant qu'après avoir rejeté et fait crucifier Notre Seigneur, tout au long des siècles, les juifs, alliés ultérieurement aux francs-maçons et se manifestant notamment de nos jours à travers le B'nai Brith, n'ont cessé de lutter contre les catholiques, et quand cela était en leur pouvoir, de les persécuter.

Mais enseignés par Pierre et baptisés par lui le jour de la Pentecôte, trois mille juifs ont été touchés par la grâce.

Plus récemment, des juifs comme le Père Ratisbonne, le Père Libermann, les Frères Lemann et beaucoup d'autres se sont convertis.

Alors, au lieu de céder à l'ultimatum des juifs à propos des carmélites d'Auschwitz, ou de renoncer à béatifier la reine Isabelle la Catholique sous leur pression, que le Pape se ressaisisse, se souvienne et mette en pratique les injonctions de Notre Seigneur Jésus-Christ : «Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai Mon église» (Mt 16, 18) et «Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit», (Mt 28, 19).

En conclusion : prions pour que le Pape retrouve le sens de la mission confiée à Pierre par Notre Seigneur de garder fidèlement et de transmettre intégralement le dépôt de la foi.

Prions aussi pour la conversion des juifs, des hérétiques et aussi des adeptes des fausses religions, afin qu'ils ne soient plus maintenus dans l'erreur dans laquelle ils sont entretenus depuis Vatican II, car Notre Seigneur l'a affirmé : «Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné» (Mc 16, 16). C'est clair.

André Cagnon, Fidéliter N°

AMERE PILULE

20 ans de contraceptif chimique. Un mode de vie qui est entré dans les moeurs par une propagande forcenée. Les foyers catholiques qui suivent la doctrine de l'Eglise sont marginalisés, moqués, humiliés.

20 ans : l'heure du bilan. Et si les commandements de Dieu étaient **vraiment** le mode d'emploi à suivre sous peine de catastrophe ? et si l'Eglise catholique était **vraiment** l'interprète authentique de ces commandements ?

LE BILAN MEDICAL

Il est maintenant connu de tous les spécialistes mais la presse continue de le cacher. En voici un résumé. Pour la consolation des catholiques qui doivent savoir qu'ils ne se sont pas trompés en préférant l'enseignement austère de l'Eglise aux sirènes du monde.

En février 87, Science et Vie révélait que **dès le début les tests pour les contraceptifs avaient été truqués** Le professeur Lucien Israël écrit en 1988 : «dans d'autres domaines de la médecine, il est vraisemblable que les produits entraînant de telles conséquences n'auraient jamais reçu l'autorisation de mise sur le marché». Les conséquences : payées dans leur chair par des millions de femmes dont la vie et la santé ont été brisées par la pilule contraceptive.

«Les utilisateurs pressés essuient les plâtres» (Professeur Lucien Israël).

«Maudit soit celui qui met sa confiance dans un mortel tandis que son coeur se détourne de Dieu» (Jérémie 17,5).

POURQUOI

Les causes sont connues, observées sur l'expérimentation animale, douloureusement vérifiées dans la santé des femmes.

La pilule ne soigne pas une maladie. Elle dérègle les mécanismes endocriniens naturels de la femme pour empêcher la conception. Tout l'équilibre endocrinien de l'organisme est interdépendant. Le dérèglement ébranle de proche en proche les mécanismes physiologiques et psychologiques amenant la mise en route de métabolismes «de secours» qui à leur tour perturbent l'organisme. Chez les sujets fragiles, le déséquilibre peut être irréversible, même si la femme arrête la pilule, et cela surtout si elle a commencé jeune.

Conséquences : maladies graves, séquelles sur les enfants.

CANCERS — INFARCTUS — DEPRESSIONS

Les effets des hormones sexuelles sur les animaux étaient connus depuis 1932 : multiplication des cancers. Le cancer tue deux fois plus chez les femmes qui ont pris la pilule.

1. LES CANCERS DE LA PILULE.

Certains cancers sont en quelques sorte «spécifiques».

Cancer de l'utérus : le nombre est multiplié par 10 au moins, par 40, selon certaines études, avec multiplication des formes graves. Le nombre de décès dus à cette cause est multiplié par 4 entre 15 et 24 ans. **Cancer de l'endomètre :** multiplié par 6. **Cancer du sein :** multiplié par 5. Le taux de mortalité des jeunes femmes depuis 20 ans pour cette cause a crû de 40 % en Angleterre. A certains âges critiques, le risque de cancer est multiplié par 15.

2. LES MALADIES VASCULAIRES

Les effets ordinaires de la pilule sont :

- migraines, troubles visuels, nausées (60 % des utilisatrices). Mais sur les sujets fragiles, l'effet peut être mortel. La cause de mortalité la plus fréquente est l'embolie pulmonaire (multiplié par 9).

- hémorragie cérébrale : (risque multiplié par 6 et multiplié par 23 si la femme fume), attaque de thrombose (multiplié par 6), infarctus du myocarde (multiplié par 4). On relève aussi des varices, infections urinaires, surtension artérielle avec effets secondaires catastrophiques (amputation). En moyenne, une utilisatrice de pilule sur dix présente de sérieux symptômes de dommages menaçant la vie.

3. STERILITE IRREVERSIBLE.

L'effet de la contraception chimique est une stérilité réversible. Mais 14 % des utilisatrices ont ensuite des difficultés à concevoir et environ une femme sur 200 reste stérile définitivement. A cela s'ajoute fréquem-

ment : — prise de poids souvent irréversible, — frigidité, — érosion et saignement du col de l'utérus, — allergies plus ou moins graves, — vulnérabilité plus grande aux intoxications (les contraceptifs ralentissent de 1/3 environ l'action des enzymes de désintoxication), — calculs biliaires.

4. DEPRESSIONS ET SUICIDES

La pilule contraceptive produit presque toujours une modification de l'humeur, comme effet secondaire des modifications cérébrales et de la modification du métabolisme des oligo-éléments. La relation entre dépression et taux d'hormones est prouvée et mesurable. Entre 15 et 30 ans, les suicides sont 4 fois plus nombreux chez les utilisatrices de pilule. Vers 1977, 1 % des femmes, entre 15 et 24 ans, aux U.S.A. faisaient une tentative de suicide.

Le risque de mort accidentelle est multiplié par 2 chez les utilisatrices de pilule. Simultanément le nombre d'enfants maltraités, de crises de folie et de divorces s'est démesurément accru depuis 1960. Des femmes qui souffraient de pulsions meutrières envers leur enfant et leur mari ont constaté qu'elles cessaient dès qu'elles arrêtaient la pilule.

5. GENERATION PILULE

Les études déjà faites sur les progénitures des rats donnent des résultats qui se retrouvent dans les statistiques depuis la généralisation de la contraception orale. Il semble que la perturbation hormonale de la mère sous pilule reste résiduelle et perturbe l'équilibre endocrinien du foetus. De fait les morts de nouveaux-nés ont plus que doublés pendant les années 1970, malgré les progrès des soins postnatals. Le Q.I. d'un enfant a d'autant plus de chance d'être bas, que la mère a pris la pilule plus jeune. Le risque d'enfant avec anomalie (bec de lièvre, pied-bot, malformation du système nerveux central) est trois fois plus élevé et le risque de fausses-couche dix fois plus élevé. En outre, on constate depuis 20 ans un accroissement inquiétant de la dyslexie, des handicaps mentaux, des problèmes de comportement, et des comportements sexuels anormaux à l'âge adulte. Or, ces phénomènes s'observent sur les jeunes singes dont les mères ont reçu des injections d'hormones sexuelles pendant la gestation.

LE PRIX DU MENSONGE

«L'histoire de la pilule n'est pas seulement celle d'une sombre intrigue politique, ni même simplement d'énormes profits financiers, c'est le scandale d'une collusion sur une échelle massive, au niveau mondial.

Les hommes veulent des femmes toujours disponibles. Les femmes prennent la pilule. Il est conforme à la nature humaine de désirer quelque chose sans vouloir en payer le prix. Alors une mère, atteinte d'hémorragie cérébrale, persiste à vouloir prendre la pilule. Des mères et des pères veulent que leur jeune fille se mette sous pilule (...). Il est évident que la vraie victime, c'est la génération future».

Cette conclusion d'une professeur athée, pionnière de la contraception orale, Ellen Grant, en appelle une autre :

**DE DIEU
ON NE SE MOQUE PAS**
(Saint Paul).

(Les faits et les chiffres sont tirés du livre "Amère pilule" par le Dr Ellen GRANT éd. OEIL, 1990).

LE CHRIST ROI DES NATIONS

**Le Père A. PHILIPPE C.ssR.
Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social.
JÉSUS-CHRIST, MAÎTRE ET ROI !**

TREIZIEME LEÇON

DE L'ORGANISATION de la LIGUE APOSTOLIQUE.

Première question. — Existe-t-il un organisme dûment constitué, qui a, comme but, le retour à Dieu, de tout l'Ordre Social ?

Réponse. — Effectivement, le Souverain Pontife Benoît XV a bénie, loué et hautement approuvé la Ligue Apostolique, pour le retour des Nations et des Peuples et de l'Ordre Social tout entier, à Dieu et à son Christ, par la Sainte Eglise. Le Pape lui-même a conféré à la Ligue le titre de «Ligue Apostolique» dont elle s'honore. Il est allé plus loin; il a exprimé son désir que tous les catholiques dignes de ce nom adhérassent à la Ligue Apostolique.

Deuxième question. — Quelles sont les conditions d'adhésion à la Ligue Apostolique ?

Réponse. — Il y a deux conditions minima : la première, c'est l'adoption et la profession des vérités qui servent de base à l'Œuvre et qui doivent réformer l'état des esprits dans le monde. Ces vérités sont : que l'erreur et le mal, n'ont aucun droit, ni dans l'Ordre Social, ni dans l'Ordre individuel; qu'à la Vérité et au Bien seuls, reviennent tous les droits; que, par conséquent, il faut supprimer comme directives de la Constitution des Peuples et de la Législation, des droits, qui, en réalité ne sont pas et qui brillent à la tête des Nations comme étant les Droits de l'homme; qu'il faut remplacer ceux-ci par les Droits de Dieu, de Jésus-Christ et de son Eglise; que toute Société dépend de Dieu, d'une dépendance souveraine et absolue, et qu'elle doit lui être soumise.

*La deuxième, c'est que les membres adhérents offrent chaque jour, une partie de leurs prières et de leurs sacrifices en vue d'obtenir le Retour des Nations et de toute Société à Jésus-Christ; ou récitent chaque jour un *Pater*, un *Ave* et un *Gloria* à cette intention.*

Telles sont les conditions minima.

Troisième question. — Y a-t-il d'autres conditions que celles-là ?

Réponse. — Il y a des âmes qui sont sollicitées plus particulièrement par les attractions de la grâce et qui consacrent leur vie, d'une façon plus spéciale, au but de la Ligue Apostolique. Elles veulent vivre plus unies à la Très Sainte Trinité; elles veulent, selon la parole de l'Apôtre saint Paul, «réaliser en elles ce qui manque à la Passion de Jésus-

Christ». Dans ce but, elles se groupent et vivent suivant des règlements particuliers.

Quatrième question. — Le Souverain Pontife a-t-il accordé des faveurs spirituelles spéciales aux membres adhérents de la Ligue ?

Réponse. — Le Pape a accordé de très nombreuses indulgences aux membres de la Ligue Apostolique. Ce sont les suivantes :

I.- *Une indulgence de sept ans et de sept quarantaines chaque fois qu'ils font un acte prescrit par les Statuts, ou chaque fois qu'eux-mêmes, sous l'impulsion de la grâce, s'imposent une prière spéciale, ou un acte de mortification, ou un acte d'Apostolat pour obtenir le retour de la société à Jésus-Christ.*

II.- *Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires : 1.- le jour de leur inscription dans la Ligue ou l'un des huit jours suivants à leur choix; 2.- pareillement aux principales fêtes qui rappellent que Jésus-Christ est le Roi immortel des Peuples et des siècles : la Noël, l'Epiphanie, les Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la Fête du Sacré Cœur, la Fête de l'Immaculée-Conception et des Saints-Apôtres Pierre et Paul; 3.- pareillement un jour de chaque mois, à leur choix, que dans leur intention, ils consacreront tout entier et plus spécialement au bien de la Sainte Eglise, en appliquant à ce but toutes leurs prières et œuvres.*

III.- *Pour les Prêtres, la faculté de donner la Bénédiction Apostolique deux fois par an, à l'occasion des réunions plus solennnelles des membres de la Ligue.*

Nous insistons spécialement sur la grande faveur de l'indulgence de sept ans et sept quarantaines que tout membre de la Ligue peut gagner «*toties quoties*». Il est si aisément d'offrir à Dieu une peine, un travail, pour obtenir le retour de toutes les Nations à Dieu. Une élévation du cœur est si vite produite, à la même intention. Quelle sommes d'indulgences n'acquièrent pas, en peu de temps, les amis des âmes du Purgatoire, qui prient aux intentions de la Ligue, et veulent faire bénéficier les âmes qu'ils cherissent des indulgences que l'Eglise leur

Abonnements

Ecclésiastique : Fr. 15.-

Normal : Fr. 30.-

Soutien : Fr. 40.- et plus

Pensez à renouveler votre abonnement pour 1994